voie Gisèle Halimi 10
4000 LIEGE (Belgique)
www.ethias.be
contrat.incendie@ethias.be

MESSAGE IMPORTANT AU VERSO

AVIS D'ECHEANCE

INCENDIE

Police : 1/1252/35.736.592

Assuré : F37498



04 220 30 30

Mademoiselle BALCERS Wanda
Drève d'Anjou, 11
1180 BRUXELLES

Liège, le 11 mai 2026

Preneur d'assurance

MLE BALCERS Wanda
Drève d'Anjou, 11
1180 BRUXELLES

Situation du risque
Drève d'Anjou, 11
1180 BRUXELLES

Qualité et utilisation

Bâtiment en location

Simple habitation

Période / indice

du 24/06/2026

au 23/06/2027

Paiement annuel

Indice abex = 1056,00

Taxe et cotisations

15,75%

Garanties	*Capitaux*	*Primes*
Garantie(s) de base		
Risques locatifs du bâtiment (*) assuré en valeur réelle		152,34
Garantie(s) optionnelle(s)		
Protection juridique (*)		2,15
Taxe et cotisation légale		24,35
PRIME ANNUELLE TOTALE		**178,84**

* dont 25,46 EUR de frais d'acquisition et 6,58 EUR de frais d'administration inclus dans la(les) prime(s) hors taxes

Total à payer

Par versement au compte BE72 0910 0078 4416 ou BE89 0963 6391 1685 (BIC : GKCCBEBB) en précisant la communication +++626/0971/74848+++.

EUR *178,84*

Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion).

Le tarif est modifié. Vous avez le droit de résilier le contrat dans un délai de trois mois à compter de la présente notification et ce, par lettre recommandée ou par remise de lettre de résiliation contre récépissé.

Pour votre parfaite compréhension, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les capitaux assurés dans votre contrat (bâtiment et contenu) sont automatiquement ajustés à chaque échéance annuelle en fonction de l'indice ABEX. Cet indice reflète l'évolution du coût de la construction. L'application de l'indice vous garantit donc une indemnisation qui est toujours en phase avec l'évolution du prix des matériaux de construction et de la main d'oeuvre qui ont fortement augmenté en raison de l'inflation. L'augmentation de votre prime provient essentiellement de l'évolution de l'ABEX appliqué par l'ensemble des compagnies d'assurances selon la loi.

A partir de votre échéance, vous avez le droit de résilier le contrat à tout moment par envoi recommandé ou par remise d'une lettre contre récépissé. Dans ce cas, la résiliation prendra effet deux mois à compter du lendemain de sa notification.

ORDRE DE VIREMENT

03

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant EUR CENT

178,84

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

BALCERS WANDA
DREVE D'ANJOU, 11
1180 BRUXELLES

T

Compte bénéficiaire (IBAN)

BE89 0963 6391 1685

BIC bénéficiaire

GKCCBEBB

Nom et adresse bénéficiaire

ETHIAS

Communication

+++626/0971/74848+++